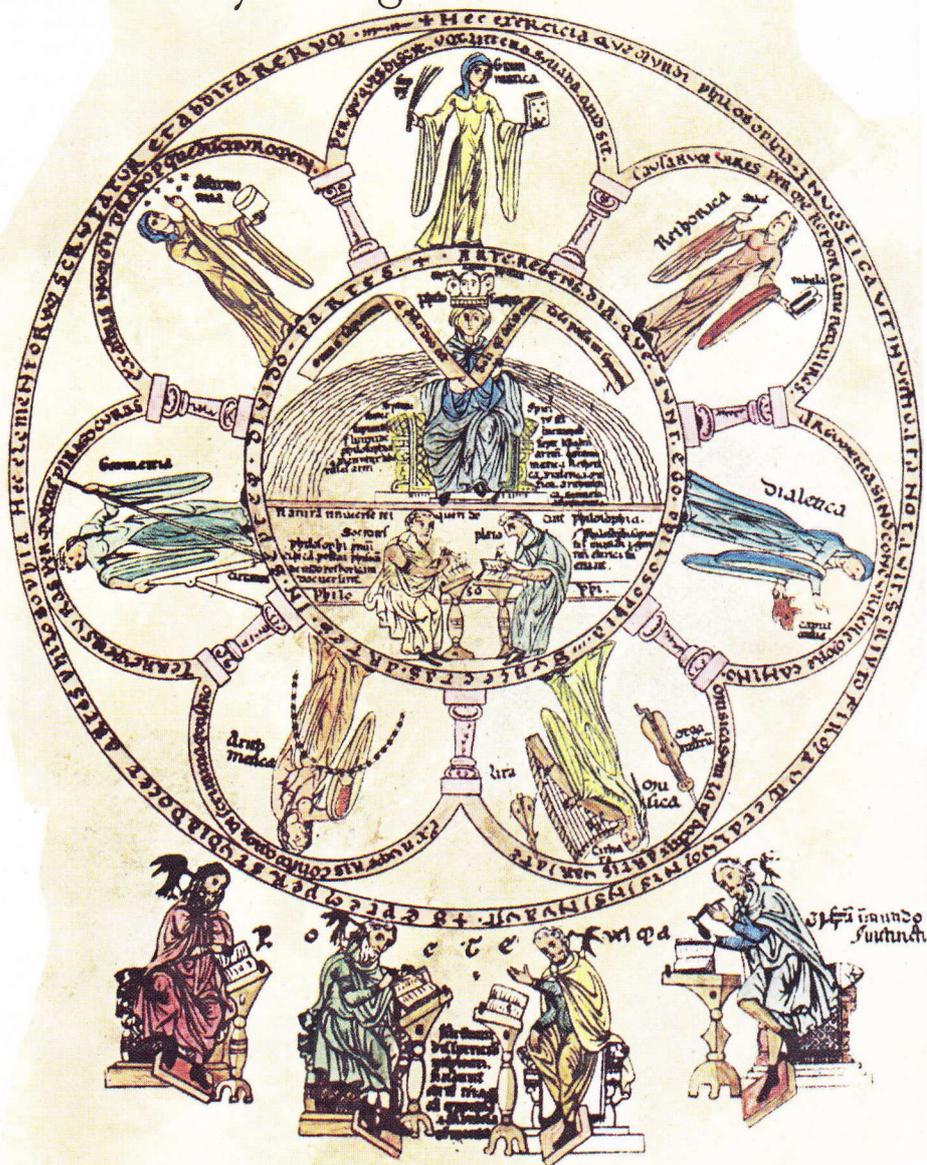


Les grandes écoles du Moyen-Age

Vous savez déjà que les connaissances scientifiques de l'antiquité grecque et romaine avaient vite été oubliées au Moyen-Age. Toutefois en matière d'études, le 12^e siècle correspond à une renaissance. Les écoles qui avaient été fondées au cours des siècles précédents connaissent un succès toujours plus grand. Ces écoles épiscopales ou municipales se développent en universités. Les premières furent créées en Italie. Au 12^e siècle, l'université de Bologne était le principal centre pour les études juridiques. On y enseignait surtout le droit romain, tel qu'il avait été établi, en 529, par l'empereur Justinien. Avec l'école des glossateurs et plus tard des post-glossateurs, se précisaient les principes juridiques que les princes et surtout l'empereur Frédéric Barberousse invoquèrent pour étayer contre l'Eglise leurs prétentions au pouvoir absolu et universel. D'Italie, où, à côté de Bologne, s'ouvraient les universités de Padoue, Modène, Pavie, Rome et Naples, le nouvel enseignement du Droit passa les Alpes et influença profondément celui du midi de la France. La première université française s'établit à Paris, richement dotée par Robert de Sorbon, ami du roi Louis XI. De là l'appellation de Sorbonne, qui fut donnée d'abord à la faculté de théologie et ensuite à toute l'institution. Montpellier, Toulouse et Orléans furent dotées d'établissements similaires.

Oxford aussi, en Angleterre, reçut une université au début du 13^e siècle. En Europe centrale elles ne furent créées que plus tard : à Prague, en 1347 ; à Cracovie, en 1364, à Vienne, en 1365, à Heidelberg, en 1386 et à Cologne, en 1388.

Issues des anciennes écoles épiscopales, les universités échappèrent cependant vite au pouvoir



représentation moyenâgeuse des sciences

des évêques et se placèrent sous l'autorité des papes. Ce fait leur donna un caractère international. Elles étaient fréquentées par des escoliers de toutes les nations européennes et des maîtres de nombreuses contrées venaient y enseigner. Au 13^e siècle les professeurs les plus fameux de Paris sont un italien — St. Thomas

d'Aquin — et un allemand, — Albert le Grand.

Les universités possédaient habituellement diverses facultés : théologie, droit, médecine et arts. Cette dernière était une sorte de section préparatoire pour les étudiants de 16 à 20 ans. On y enseignait les "arts libéraux". Ensuite les étudiants choisissaient une

Le 12^e siècle correspond à une renaissance des études. C'est alors que les premières universités naquirent en Italie. De là, la nouvelle organisation scolaire se répandit au delà des Alpes. Le 13^e siècle assista à la création d'universités en plusieurs villes d'Europe. Elle étaient très réputées et attiraient un grand nombre d'étudiants.

spécialité. Beaucoup fréquentaient plusieurs universités au cours de leurs études. Cela leur était d'autant plus facile que partout on enseignait en latin. Plusieurs universités étaient très réputées: ainsi Salerne et Montpellier étaient connues partout pour les études médicales, alors que Bologne et Orléans mettaient l'accent sur les études juridiques et que Paris et Oxford faisaient autorité en matière de théologie. La théologie était considérée alors comme la science capitale. Elle s'appuyait sur la philosophie qui ne s'appliquait cependant qu'à la défense de la foi (apologie).

A l'université, l'étudiant suivait l'enseignement d'un professeur ou "magister" déterminé, qui y avait fixé sa chaire et y enseignait à ses propres risques et périls. Il faisait passer des examens et avait aussi la charge du bien-être matériel et moral de ses disciples. Au 12^e siècle seulement naquit la première corporation des professeurs, à Paris, et celle des étudiants, à Bologne. L'une et l'autre poursuivaient le même objectif: auto-défense et entraide mutuelle. Mais rapidement la corporation intervint également en matières d'études, d'examen et de promotions. De ce chef, la corporation devint à la fois l'organe directeur et représentatif. La corporation s'occupait des questions d'études tandis que la nation se chargeait des intérêts spirituels et matériels des étudiants. Les nations furent fon-

dées surtout pour protéger les droits des étudiants étrangers. Leur importance décrut en même temps que le nombre d'élèves étrangers fréquentant les cours. Ainsi la prépondérance des professeurs dans la direction de l'université augmenta. Alors qu'originellement l'institution ne possédait pas ses propres bâtiments et disposait uniquement des locaux loués par les magisters, la corporation assumait cette tâche depuis le début du 13^e siècle. Elle loua ou acheta les locaux où se donnaient les cours. Ainsi les universités disposèrent-elles rapidement de propriétés.

Progressivement l'université se préoccupa également de fournir aux étudiants un logement adéquat. A la fin du 15^e siècle, les étudiants de la Sorbonne à Paris, étaient tenus par les statuts de loger dans un hospice ou dans un collège. Les riches étudiants de haut-rang vivaient souvent dans des appartements séparés et avaient généralement du personnel à leur disposition!

Très tôt déjà l'année académique de l'université de Paris fut répartie en deux semestres. Le premier commençait à la St. Remi (1 octobre) et finissait avant le premier dimanche du carême; le second allait du jeudi après Pâques jusqu'à la fête des apôtres Pierre et Paul (29 juin). Le nombre de jours de cours était évalué à 75 par an! Voici comment se présentait l'ordre du jour d'un étudiant au 15^e siècle: lever à 4 heures; de 5 à 6 heures: première leçon, ensuite déjeuner, c'est-à-dire un morceau de pain sec. Ensuite, temps libre jusqu'à 8 heures. De 8 à 10 heures était donnée la principale leçon de la matinée, suivie d'une heure de discussion. Alors avait lieu le dîner, avec lecture d'un livre religieux. Après qu'on eut revu les leçons de la matinée, il y avait temps libre jusqu'à 3 heures. Puis suivait, jusqu'à 5 heures, la leçon

principale de l'après-midi, clôturée elle aussi d'une heure de discussion. Ensuite souper, répétition de la leçon de l'après-midi et à 8 heures, (en été à 9 heures) coucher! Il n'y avait donc aucune commune mesure, ni sur le plan des études, ni sur celui de la vie sociale entre l'étudiant du Moyen-Age et celui de nos universités actuelles.



Alma Mater